

## COMMUNIQUÉ – LEVÉE DE L'INTERDICTION D'ARROSAGE

**La municipalité de Napierville est heureuse d'annoncer la levée complète de l'interdiction d'arrosage en vigueur depuis le 20 mars 2025.** Cette mesure exceptionnelle avait été instaurée à la suite d'un bris mécanique majeur survenu à l'un de nos puits d'alimentation en eau potable.

Grâce aux travaux réalisés avec succès sur le nouveau forage parallèle au puits Saint-Martin, **la situation est maintenant rétablie.**

L'approvisionnement en eau potable est de nouveau stable, fiable et sécuritaire.

**À compter d'aujourd'hui, l'utilisation extérieure de l'eau potable est donc de nouveau permise,** selon les modalités prévues au règlement municipal en vigueur.

La municipalité tient à **remercier chaleureusement l'ensemble des citoyens** pour leur patience, leur compréhension et leur collaboration exemplaire durant cette période difficile. Votre vigilance et votre engagement ont contribué à préserver notre précieuse ressource en eau.

Nous demeurons attentifs à la gestion durable de l'eau potable et encourageons chacun à maintenir de bonnes pratiques, même en dehors des périodes de restriction.